

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 16/11/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé	
2	LIBELLE DU POSTE : Praticien hospitalier spécialisé en médecine interne	
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4	
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A	
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A	
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA	
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 PROGRAMME R.H : 97001	CODE POSTE : 2981 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV – RAIATEA - Hôpital d'Uturoa (médecine pédiatrie 2)	
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le praticien assure la prise en charge de toutes les pathologies des patients hospitalisés dans le service de Médecine/Pédiatrie 2 de l'hôpital d'Uturoa (infectiologie, échographie, diabétologie, cardiologie, gériatrie, etc...). Il forme le personnel, dans son domaine de compétence. Il participe au bon fonctionnement du service et à la permanence des soins.	
9	EFFECTIFS ENCADRES : A B C D Autres NOMBRES : Néant	
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de l'unité	
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Bureau, téléphone, ordinateur, accès internet, e-mail	
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Participation au service d'astreinte à domicile - Droit à la formation continue	
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Effectuer les visites des patients quotidiennement avec le confrère et l'équipe de soins - Définir le diagnostic du patient, en garantir la prise en charge médicale et organiser les hospitalisations itératives des patients chroniques - Prescrire les examens complémentaires éventuels de toutes natures, prescrire les traitements et les soins donnés aux patients du service - Orienter vers d'autres services du territoire, définir les conditions d'évacuation sanitaire (EVASAN) ou autoriser la sortie des malades - Recevoir les patients en consultation de second niveau à l'hôpital - Accompagner les patients et leur famille dans les situations délicates	
14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer aux différentes commissions (Commission médicale d'établissement – CME, Commission de lutte contre les infections nosocomiales – C.L.I.N, etc...) et sous-commissions de l'établissement - Participer à la réalisation et à la mise en œuvre des projets de service - Participer à la réalisation et la mise en œuvre des protocoles de service - Participer à l'hygiène hospitalière - Participer aux séances d'enseignement et de perfectionnement du personnel médical et paramédical	

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Praticien hospitalier
16	SPÉCIALITÉ SOUHAITABLE : - Diplôme d'Etat de docteur en médecine - Diplôme d'études spécialisées (DES) ou Certificat d'études spécialisés (CES) de médecine interne - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en médecine interne sur le territoire français

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien - Faculté d'adaptation aux singularités du terrain et au changement - Polyvalence - Esprit d'équipe - Disponibilité - Diplomatie - Pédagogie		X X X X X X X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Expérience acquise dans le domaine de médecine hospitalière polyvalente
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent :
Date :
Signature :